

RHIN, RIED, BRUCH

Natura 2000 et vous

Comprendre, adhérer, agir pour préserver nos milieux naturels

La gestion des MAEC sur le site Natura 2000 Rhin Ried Bruch

17 novembre 2021





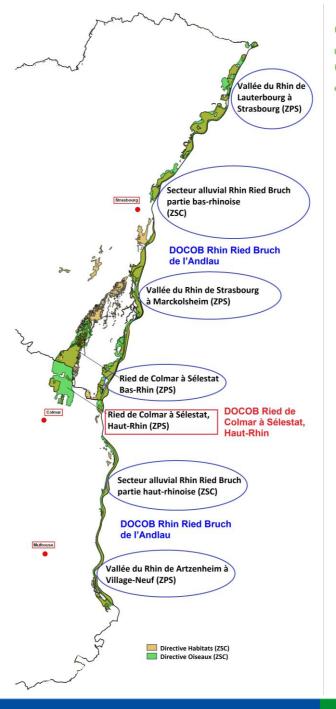


Contact

Lauriane TAESCH, Chargée de mission Natura 2000 Rhin Ried Bruch Région Grand Est

Direction de la Transition Energétique, Ecologique et de l'Environnement Tél : 03 88 15 69 97 Mail : lauriane.taesch@grandest.fr





Le site Natura 2000 Rhin Ried Bruch



- 7 sites Natura 2000
- 2 DOCOBs
- 38 428 hectares
- 115 Communes
- 16 habitats naturels d'intérêt communautaire
- 76 espèces d'intérêt communautaire :
- 36 espèces au titre de la Directive Habitats,
- 40 espèces au titre de la Directive Oiseaux



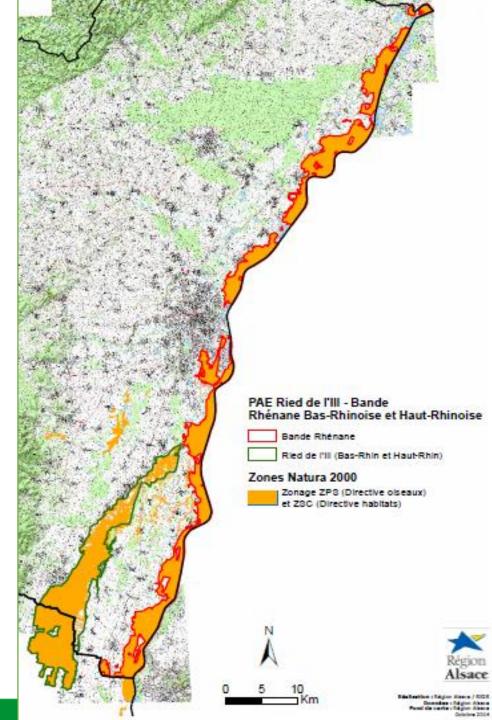
<u>Projet Agro-environnemental et Climatique (PAEC):</u>

- 32 930 ha s'inscrivant dans le site Natura 2000 Rhin Ried Bruch
- ⇒Objectif du PAEC : préservation des milieux naturels et des espèces d'intérêt communautaire
 - ⇒ 4 habitats naturels d'intérêt communautaire

Habitat biologique	Code Natura 2000	
Pelouses sèches	6210*	
Prairies à Molinie	6410	
Mégaphorbiaies hygrophiles	6430	
Prairies maigres de fauche	6510	

⇒ 12 espèces d'intérêt communautaire N2000

		Code Natura 2000
ESPECES DE LA DIRECTIVE HABITAT FAUNE FLORE		
Cuivré des marais	Lycaena dispar	1060
Azuré des paluds	Maculinea nausithus	1061
Azuré de la Sanguisorbe	Maculinea teleius	1059
Oiseaux visés à l'annexe I de la Directive Oiseaux		
Râle des genêts	Crex crex	A122
Pie-grièche écorcheur	Lanius collurio	A338
Bondrée apivore	Pernis apivorus	A072
Milan noir	Milvus migrans	A073
Cigogne blanche	Ciconia ciconia	A031
Busard des roseaux	Circus aeruginosus	A081
Marouette ponctuée	Porzana porzana	A119
Butor étoilé	Botaurus stellaris	A021
Migrateurs réguliers sur le site non visé à l'annexe I de la Directive Oiseaux		
Courlis cendré	Numenius arquata	A160



Stratégie du PAEC:



Préserver les habitats et espèces d'intérêt communautaire pour des prairies à haute valeur écologique

- Maintien et amélioration de la qualité écologique des prairies :
 - fauche tardive,
 - interdiction de fertilisation
 - maintien de bandes non fauchées

Zonages:

- Habitats N2000
- Avifaune
- Papillons



Maintenir une pratique extensive des prairies en zones humides pour le maintien des surfaces en prairies et leur biodiversité

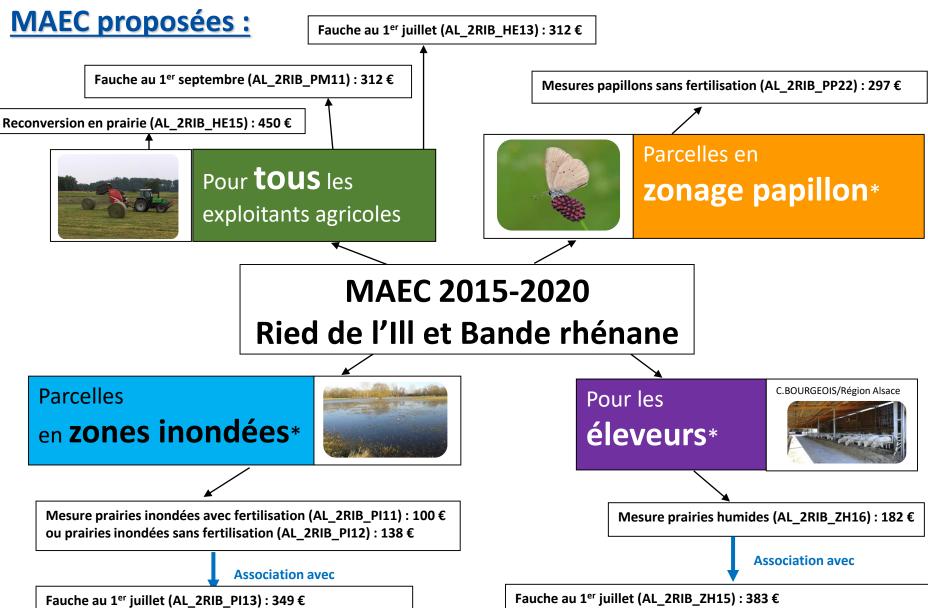
- Préservation des prairies:
 - maintien de bandes non fauchées
 - limitation de fertilisation
 - retard de fauche minimal
- Gestion des prairies inondées
- Remise en herbe de zones cultivées

Zonages :

- Gestion des prairies humides
- Gestion des prairies inondées







Fauche au 1er septembre (AL_2RIB_PM13): 349 €

Mesure papillons sans fertilisation (AL_2RIB_PP23): 335 €

Fauche au 1er septembre (AL_2RIB_PM12): 383 € Mesure papillons sans fertilisation (AL 2RIB PP12): 369 € Mesure papillons avec fertilisation limitée (AL 2RIB PP13): 331 €

^{*} selon certaines conditions (zonage correspondant, critères d'éligibilité pour les éleveurs)

Bilan du PAEC

Objectif: Mieux orienter l'action N2000, préparer la nouvelle génération de contrats agricoles post 2022

2 études sur les effets des MAEC sur les habitats prairiaux et les espèces protégées associées (flore, azurés, avifaune, ...) du Ried de l'Ill et de la Bande rhénane Bilan agricole de l'ensemble du territoire prévu en 2022



Evaluation des effets des MAEC sur la flore prairiale et les azurés de la zone inondable du Ried de l'III



Evaluation des effets des MAEC sur l'avifaune prairiale et état des populations





RHIN, RIED, BRUCH

Natura 2000 et vous

Comprendre, adhérer, agir pour préserver nos milieux naturels

Merci de votre attention







